

ne scamm L' 01.09.17



Direction régionale du Grand Est

Service statistique de Nancy

Division enquêtes ménages



REÇU LE :
- 1 SEP. 2017

Mairie de VIC SUR SEILLE
A l'attention de Monsieur le Maire
57630 VIC SUR SEILLE

Strasbourg, le 28 août 2017
N°621/DR67-SES54/JC/NV

Dossier suivi par :
Clarisse Royer
Tél : 03 83 91 85 33
Mèl : DR67-SES54@insee.fr
Timbre : DR67-SES54

Objet : Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise **l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages**. Pour certains ménages, l'enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015.

L'enquête est réalisée du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018 sur un échantillon d'environ 21 000 logements ordinaires. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par Madame BARBE enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou sur votre site Internet. À cet effet, nous vous avons envoyé fin juin, un courrier, accompagné d'une brève présentation de l'enquête et d'un communiqué de presse. Aujourd'hui, l'Insee met à votre disposition un **kit de communication** plus complet. Il reprend les éléments déjà fournis et les complète par de nouveaux supports. Son contenu est détaillé en pièce jointe.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés. Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier figurent sur les supports de communication et sur le site internet de l'Insee.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur régional

Signé: Joël Creusat

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.
Visa n° 2017X050EC du Ministre de l'économie et des finances valable pour les années 2017 et 2018.
En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont obligatoires et sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

Mise à disposition d'un kit de communication pour accompagner l'enquête « Histoire de vie et patrimoine » 2017-18

Pour informer les ménages sélectionnés et les inviter à répondre au questionnaire, l'Insee a mis en place une campagne de communication qui met l'accent sur l'utilité de cette enquête, et vous propose un kit de communication.

Le kit comprend :

- une nouvelle page spécifique décrivant cette enquête sur Insee.fr
- 2 bannières au format différent : carré (800 px) & rectangulaire (573*90 px)
- une affiche au format A3
- un programme de tweets et 2 éléments fournis dans le précédent courrier :
- un communiqué de presse
- une brève présentation de l'enquête

Tous ces supports sont téléchargeables, dès le 1^{er} septembre 2017, à partir de la page dédiée sur Insee.fr <https://www.insee.fr/fr/information/2964509> ;

Nous vous suggérons, pour le site internet de votre collectivité :

1. d'insérer **une bannière** sur votre site, faisant ainsi la promotion de cette enquête ;
2. de mettre le lien URL sur cette bannière, vers **la page dédiée à l'enquête « Histoire de vie et patrimoine » sur Insee.fr** <https://www.insee.fr/fr/information/2964509> ;
3. de reprendre les contenus de cette présentation de l'enquête si vous souhaitez **écrire un article sur votre site** ;

Vous pouvez **publier un article sur votre journal local** en reprenant la présentation de l'enquête ou le communiqué de presse de l'Insee ou en vous en inspirant.

La présentation de l'enquête et le communiqué de presse figuraient déjà dans le courrier que vous avez reçu fin juin annonçant l'enquête, afin que vous puissiez communiquer sur l'enquête au plus tôt. De notre côté, nous avons adressé ce communiqué à la presse institutionnelle et également à la presse spécialisée des collectivités fin juin.

L'affiche au format A3 pourrait être apposée à l'accueil de votre mairie. Vous pouvez en imprimer d'autres exemplaires si vous le souhaitez, à partir du PDF téléchargeable sur à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>

Et, si vous avez un **compte Twitter**, nous vous proposons une série de tweets à diffuser selon le calendrier de l'enquête, soit avec un lien vers la page dédiée sur Insee.fr, soit avec le visuel de l'enquête (Cf. images des bannières fournies).

L'Insee vous remercie de vos efforts pour accompagner la réussite de l'enquête Histoire de vie et patrimoine.

Si vous rencontrez des difficultés pour l'utilisation de ces outils, n'hésitez pas à nous contacter par mail : communication-institutionnelle@insee.fr



Histoire de vie et patrimoine



Une enquête de l'Insee

du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018



Plus d'informations sur insee.fr